UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE











EMPRUNIEZ STRUMENI COMMEUN-LIVRE COMMEUN-LIVRE













Le Département de la Moselle propose à partir du 21 juin 2025 la possibilité d'emprunter un instrument de musique dans les bibliothèques de Moselle.

POUR QUI?

Les adhérents des bibliothèques qui souhaitent se mettre ou se remettre à la musique peuvent emprunter gratuitement un instrument pendant un mois (renouvelable une fois). Les instruments sont fournis avec une liste de ressources d'autoapprentissage (méthodes imprimées, cours et partitions sur Numos).

SOUS QUELLES CONDITIONS?

Pour réserver et emprunter un instrument, il suffit de présenter une attestation d'assurance et d'être adhérent dans l'une des bibliothèques du réseau départemental de lecture publique.

Les emprunts par les enfants interviennent sous la responsabilité de leur(s) parent(s) ou de leur représentant légal.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE?

Vous pouvez réserver l'instrument en vous adressant à une bibliothèque du réseau, sur chacun des territoires. Retrouvez les bibliothèques du réseau sur le portail de la lecture publique Moselia.



QUELS INSTRUMENTS? QUELS TERRITOIRES?

Metz-Orne

Guitare électrique, guitare sèche, saxophone, trompette, flûte traversière, clarinette, accordéon, harpe celtique, clavier, djembé.

Thionville

Guitare basse, guitare électrique, guitare sèche, saxophone, flûte traversière, clarinette, harpe celtique, clavier.

Sarrebourg / Château-Salins

Guitare sèche 1/2, guitalélé, ukulélé ténor, flûte traversière, trombone, trombone enfant, euphonium enfant, clavier, djembé, batterie électronique, cajon, bongo, derbouka, kalimba.

Forbach / Saint-Avold

Guitare électrique, guitare sèche, guitare sèche 1/2, ukulélé ténor, clavier, djembé.

Sarreguemines / Bitche

Guitare basse, guitare électrique, guitare sèche, saxophone, trompette, clavier.





